

Les critères à respecter sur le chantier

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

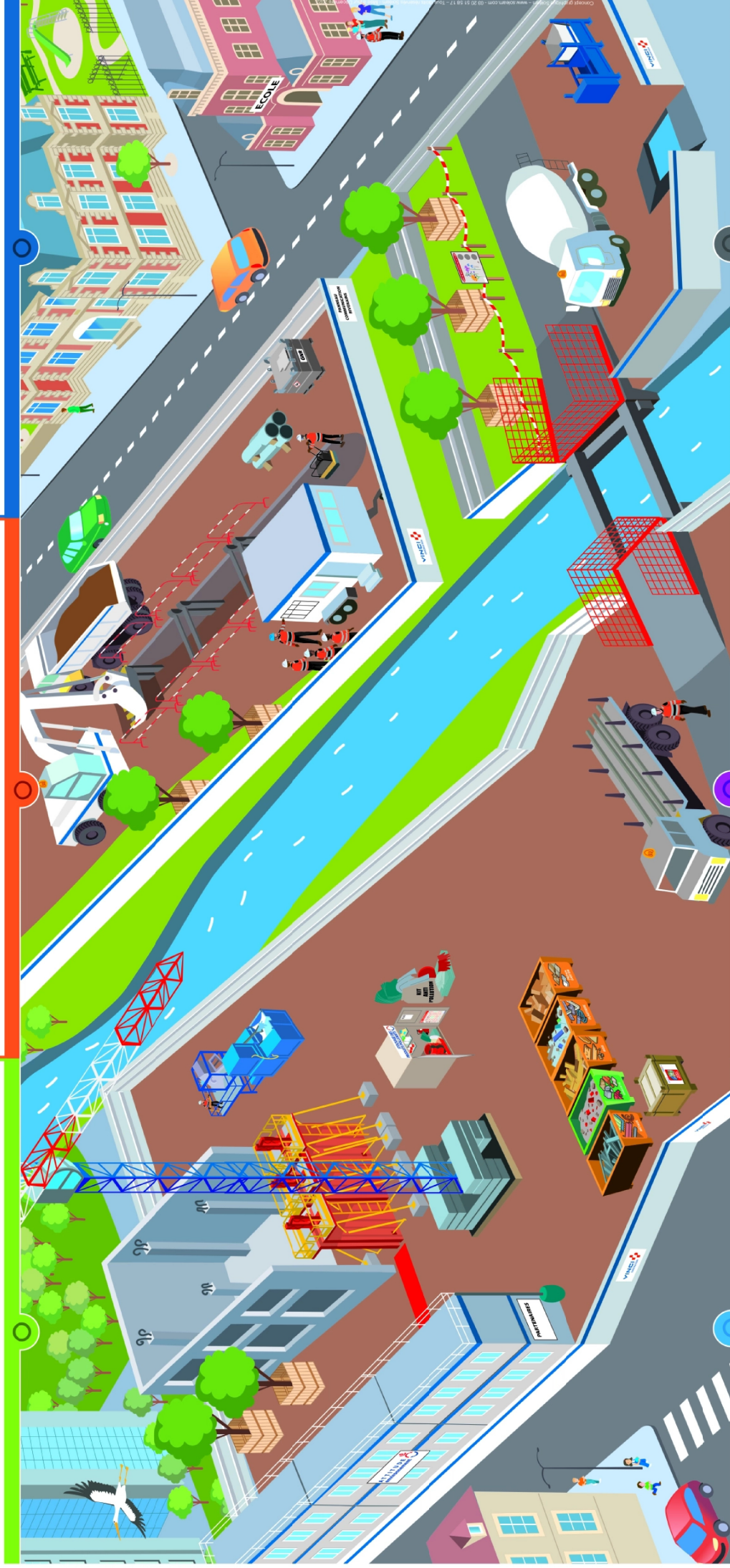
- ☐ Protection de la flore, de la faune et des milieux naturels
- ☐ Création de milieux favorables à la biodiversité
- ☐ Gestion des espèces exotiques envahissantes

MAÎTRISER LES RISQUES POLLUTION

- ☐ Recyclage des eaux de lavage des outils bétons
- ☐ Traitement systématique des eaux polluées
- ☐ Connaissance du risque produits chimiques
- ☐ Produits dangereux stockés sur rétention et à l'abri
- ☐ Capacité à réagir en cas de situation d'urgence

DIFFUSER UNE CULTURE ENVIRONNEMENT

- ☐ Analyse des exigences et des risques sur l'environnement avec plan de maîtrise associé
- ☐ Compréhension des enjeux environnement du chantier
- ☐ 1/4 d'heure d'activité environnement
- ☐ Transmissions des consignes aux sous-traitants et partenaires



RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

- ☐ Monitoring des consommations d'eau, d'électricité, de carburant
- ☐ Action d'économie des ressources

RÉDUIRE ET TRIER LES DÉCHETS

- ☐ Réemploi et réutilisation privilégié pour diminuer les déchets
- ☐ Tri des déchets pour optimiser le recyclage
- ☐ Suivi et traçabilité complète

SUPPRIMER LES NUISANCES

- ☐ Réduction des émissions sonores
- ☐ Absence d'émissions de poussières
- ☐ Propreté du chantier et de ses abords
- ☐ Prise en compte des attentes des parties intéressées



Le label Attitude Environnement

Le fonctionnement du label

Étape 1

Une analyse environnementale est réalisée en amont du chantier pour identifier les impacts environnementaux de nos activités et ainsi proposer un plan d’actions de maîtrise adapté. L’ensemble du personnel mais aussi nos partenaires et nos sous-traitants sont sensibilisés aux enjeux environnementaux du chantier.

Étape 2

Planification des évaluations en fonction de la durée du chantier.

Étape 3

Évaluation du chantier par un évaluateur Attitude Environnement spécifiquement formé et extérieur au chantier.

Étape 4

Si le chantier répond aux exigences du label, il reçoit un certificat en fonction de son niveau de maturité et lève le drapeau Attitude Environnement.

Étape 5

Le chantier renouvelle son évaluation au moins tous les ans et sur chacune des phases majeures (gros œuvre, second œuvre).



L'équipe du chantier du Pôle d'Échanges Multimodal Lyon Part-Dieu

Quatre niveaux de label



Standard : garantit une conformité réglementaire et des engagements environnementaux ambitieux.



Bronze : récompense la performance du chantier sur tous les enjeux environnementaux applicables.



Argent : récompense les chantiers performants et présentant au moins quatre innovations environnementales.



Or : récompense les chantiers performants et présentant au moins sept innovations environnementales.

Reconnaissance des pratiques de VINCI Construction France par le Building Research Establishment



En tant que leader français du secteur de la construction, VINCI Construction est engagé dans la réduction de l'impact de ses chantiers sur l'environnement. La culture de l'amélioration continue dans la politique de l'entreprise a permis d'instaurer des pratiques toujours plus sûres et plus respectueuses sur ses chantiers. Cet engagement, validé par le label Attitude Environnement,

est reconnu par le Building Research Establishment (BRE) au titre des exigences du crédit de niveau exemplaire des référentiels BREEAM®. Ainsi, **les maîtres d'ouvrage engagés dans une certification bénéficient d'un crédit innovation BREEAM®*** lié à la cible MAN 03 – Responsible Constructor Practices, en faisant appel aux services d'une des sociétés de VINCI Construction en tant qu'entreprise générale ou principale.

* Valable pour les référentiels BREEAM® International NewConstruction 2013, BREEAM® International Refurbishment and Fit-Out 2015 et BREEAM® International New Construction 2016.

Des exigences ambitieuses pour nos chantiers

Depuis 2012, le label Attitude Environnement valorise les chantiers vertueux pour l'environnement chez VINCI Construction. En 2021, ce label a été entièrement revu avec un nouveau référentiel composé de 43 exigences s'appuyant sur la réglementation, la norme ISO 14001 et les meilleures pratiques disponibles.

SUPPRIMER LES NUISANCES

- Réduction des émissions sonores et des poussières.
- Soin porté sur l'aspect visuel des installations de chantier.
 - Propreté du chantier et de ses abords.
- Prise en compte des attentes des parties intéressées.

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

- Protection de la flore, de la faune et des milieux naturels.
 - Création de milieux favorables à la biodiversité.
 - Gestion des espèces exotiques envahissantes.

RÉDUIRE LES DÉCHETS

- Réemploi et réutilisation privilégiés pour diminuer les déchets.
 - Tri des déchets pour optimiser le recyclage.
- Suivi et traçabilité complète des déchets de chantier.



Roquebrune-Cap-Martin, Maybourne Riviera

Juvisy-sur-Orge, Terrasse (gestion des déchets)

Besançon, Diamant Vert, nouvelle usine du groupe MCGP (agriculture urbaine sur toiture terrasse)



MAÎTRISER LES RISQUES DE POLLUTION

- Recyclage des eaux de lavage des outils bétons.
- Traitement systématique des eaux polluées.
- Connaissance du risque lié aux produits chimiques.
- Maîtrise des risques de pollution liés à l'utilisation de produits dangereux.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

- *Monitoring* des consommations d'eau, d'électricité et de carburant.
- Actions d'économie des ressources.

DIFFUSER UNE CULTURE ENVIRONNEMENT

- Analyse des exigences et des risques sur l'environnement avec plan de maîtrise associé.
 - Compréhension des enjeux environnement de chaque chantier.
 - Sensibilisation et formation des collaborateurs à l'environnement.
 - Implication des sous-traitants et des partenaires.



Aqua Domitia, tranche 3, maillons Nord Gardiole et Biterrois

Contournement Ouest de Strasbourg, A355 (diagnostic écologique en amont du chantier)

Nos ambitions environnementales 2030



En 2020, VINCI Construction a réaffirmé son engagement global pour la préservation de la planète. Nous avons réhaussé nos ambitions environnementales et développé dans cette perspective des solutions qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie tout en maîtrisant l'impact de nos activités. Ces ambitions environnementales à horizon 2030 sont portées au quotidien par les actions, les gestes et les initiatives de nos collaborateurs. Le label Attitude Environnement est un outil d'évaluation de la mise en pratique de ces ambitions sur chantiers.



**FORMER 100 %
DE NOS COLLABORATEURS
AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

DÉVELOPPER LA CULTURE ENVIRONNEMENT

- Former les collaborateurs aux enjeux environnementaux liés au marché de la construction.
- Sensibiliser régulièrement les opérationnels aux bons gestes et aux écosolutions.
- Promouvoir la créativité et les initiatives en faveur de l'environnement.
- Travailler en collaboration avec nos fournisseurs et nos sous-traitants.



AGIR POUR LE CLIMAT

**RÉDUIRE DE 40 %
NOS ÉMISSIONS SCOPE 1 et 2
RÉDUIRE DE 20 %
NOS ÉMISSIONS SCOPE 3
ET UTILISER 90 %
DE BÉTON BAS CARBONE**

- Améliorer la performance globale de nos sites fixes.
- Déployer des bases vies écoconçues.
- Disposer d'une flotte de véhicules hybrides et électriques.
- Diminuer la consommation des engins de chantier.
- Développer des solutions au besoin de massification des rénovations énergétiques.
- Déployer sur nos chantiers des formules de béton bas carbone.



OPTIMISER LES RESSOURCES GRÂCE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**TRIER 100 % DES DÉCHETS
ET ATTEINDRE UN TAUX DE
RECYCLAGE DE 80 %**

- Réduire le volume de déchets produits à la source.
- Systématiser le tri des déchets et augmenter leur taux de valorisation.
- Développer l'utilisation de matériaux et d'équipements issus de l'économie circulaire dans les projets.



PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

**DÉFINIR UN PLAN DE MAÎTRISE DE
L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE POUR
100 % DES PROJETS**

- Diminuer la consommation d'eau.
- Effacer l'empreinte des chantiers sur les milieux naturels.
- Favoriser le développement de la biodiversité.
- Réduire l'emprise au sol des ouvrages et limiter la fragmentation des habitats naturels.

